

**Métramômes**

**Rapport du Commissaire aux Comptes**

**sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

*(Ce rapport contient 14 pages)*

## METRAMOMES

Association Loi de 1901  
Siège social : 5 bis/ 7 rue Olivier Métra 75020 PARIS

### **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'Association,

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Métramômes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **2. Fondement de l'opinion**

##### ***2.1 Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***2.2 Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons examiné les calculs et les hypothèses retenues pour évaluer le solde des subventions à recevoir au 31 décembre 2022.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu l'approche utilisée par l'association et, sur la base des éléments disponibles lors de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations retenues par l'association au 31 décembre 2022.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association**

Nous n'avons pas procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de l'association.

#### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tremblay-en-France, le 8 juin 2023,

**LK EXPERTISE**



**Laetitia KERANGALL**  
Associé

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	2 345	2 345	-0	0,00	-0	0,00
. Autres immobilisations corporelles	489 425	474 459	14 967	13,90	9 157	8,85
. Immobilisations corporelles en cours					1 440	1,39
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	503		503	0,47	503	0,49
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	881		881	0,82	881	0,85
<b>TOTAL (I)</b>	<b>493 155</b>	<b>476 803</b>	<b>16 351</b>	<b>15,18</b>	<b>11 981</b>	<b>11,58</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 649		5 649	5,25	6 265	6,06
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	31 297		31 297	29,06	17 856	17,26
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	54 323		54 323	50,45	67 336	65,10
Charges constatées d'avance	63		63	0,06		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>91 331</b>		<b>91 331</b>	<b>84,81</b>	<b>91 457</b>	<b>88,42</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>584 486</b>	<b>476 803</b>	<b>107 683</b>	<b>100,00</b>	<b>103 439</b>	<b>100,00</b>

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	68 346	63,47	63 626	61,51
Excédent ou déficit de l'exercice	10 135	9,41	4 720	4,56
Situation nette (sous total)	78 481	72,88	68 346	66,07
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>78 481</b>	72,88	<b>68 346</b>	66,07
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 227	4,85	6 419	6,21
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	20 814	19,33	28 578	27,63
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 161	2,94	96	0,09
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>29 202</b>	27,12	<b>35 093</b>	33,93
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>107 683</b>	100,00	<b>103 439</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Cotisations	270		450		-180		-39,99	
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens								
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services	58 674		64 632		-5 958		-9,21	
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation	208 603		208 002		601		0,29	
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable								
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels								
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges			4 482		-4 482		-100,00	
Utilisations des fonds dédiés								
Autres produits	163		51		112		219,61	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>267 711</b>		<b>277 617</b>		<b>-9 906</b>		<b>-3,56</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	57 902		58 364		-462		-0,78	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés	2 901		4 088		-1 187		-29,03	
Salaires et traitements	153 429		165 691		-12 262		-7,39	
Charges sociales	38 451		44 657		-6 206		-13,89	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 932		3 655		277		7,58	
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges	1		119		-118		-99,15	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>256 616</b>		<b>276 575</b>		<b>-19 959</b>			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>11 094</b>		<b>1 043</b>		<b>10 051</b>		<b>963,66</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	727		177		550		310,73	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>727</b>		<b>177</b>		<b>550</b>		<b>310,73</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (IV)</b>								
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>727</b>		<b>177</b>		<b>550</b>		<b>310,73</b>	

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>11 821</b>	<b>1 220</b>	<b>10 601</b>	868,93
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion		3 500	-3 500	-100,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>		<b>3 500</b>	<b>-3 500</b>	-100,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	1 686		1 686	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>1 686</b>		<b>1 686</b>	N/S
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-1 686</b>	<b>3 500</b>	<b>-5 186</b>	-148,16
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	268 437	281 294	-12 857	-4,56
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	258 302	276 575	-18 273	-6,60
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>10 135</b>	<b>4 720</b>	<b>5 415</b>	114,72

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

## **Annexes**

### **PREAMBULE**

L'association a une activité de crèche parentale. C'est une association dont les gestionnaires et les membres sont les parents. Ils participent à la vie de la crèche, à l'accueil des enfants et aux tâches administratives, en appui de l'équipe professionnel salariée.

Les crèches parentales ont la volonté commune d'impliquer les parents au travers de modalités qui leur sont propres, selon les contextes. Ainsi, la participation des parents peut se repérer dans des activités pédagogiques : encadrement de la vie quotidienne, ateliers... ; dans des commissions : bricolage, courses, ménage, gestion, organisation, communication, fêtes... ; dans l'attention portée à l'implication des pères ; dans l'animation de la vie associative, de la politique petite enfance locale dont les parents sont acteurs.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 107 682,77 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 10 134,81 euros.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les états financiers de l'association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

L'association a de nouveau bénéficié de plusieurs mesures d'aides exceptionnelles :

- d'une subvention exceptionnelle de la CAF de 3 995 €.

À la date d'arrêté des comptes 2022, le Conseil d'Administration de l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la crèche à poursuivre son exploitation.

## PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

### METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

### PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Installations générales et agencements	de 5 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier et matériel électroménager	5 ans

#### Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

### **Contributions volontaires**

Les contributions volontaires n'ayant pas été considérées comme significatives, elles ne font pas l'objet d'une information dans l'annexe.

### **AUTRES INFORMATIONS**

#### ***Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés***

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

#### ***Rémunération des cadres dirigeants***

Les dirigeants de l'association sont bénévoles et ne perçoivent aucune rémunération pour l'exercice de leur mandat.

## NOTES SUR LE BILAN ET SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### *Immobilisations*

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	482 029	1 440		483 469
Immobilisations financières	1 385			1 385
<b>TOTAL</b>	<b>483 413</b>	<b>1 440</b>		<b>484 853</b>

### *Amortissements*

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL I</b>				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	2 345			2 345
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	403 035	1 006		405 961
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	67 492	2 926		68 498
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>	472 872	3 932		476 803
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>472 872</b>	<b>3 932</b>		<b>476 803</b>

### *Provisions*

Néant

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Un an au plus</b>	<b>Plus d'un an</b>
Prêts			881
Autres immobilisations financières	881		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	5 649	5 649	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	31 297	31 297	
- Divers			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	63	63	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>37 890</b>	<b>37 009</b>	<b>881</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>Plus 1 an 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 227	5 227		
Personnel et comptes rattachés	8 499	8 499		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 159	12 159		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques				
- Autres impôts et taxes	156	156		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 161	3 161		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 202</b>	<b>29 202</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

*Etat des produits à recevoir*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	31 297
Autres produits à recevoir	
<b>TOTAL</b>	<b>31 297</b>

*Subventions d'exploitation et concours publics*

<b>Nom du subventionneur</b>	<b>Montant en résultat N</b>	<b>Montant perçu N</b>	<b>Montant restant à percevoir en N+1</b>	<b>Montant perçu d'avance en N</b>	<b>Montant perçu d'avance en N-1</b>
CAF PSU 2022	103 859	72 555	31 304		
CAF PSEJ 2022	15 259	10 681	4 578		
CAF PSEJ antérieur	- 740	- 740			
CAF Fonds d'accompagnement	3 995	3 995			
Ville de Paris	86 368	86 368			
Ville de Paris subvention exceptionnelle	2 300	2 300			
<b>TOTAL</b>	<b>211 041</b>	<b>175 159</b>	<b>35 882</b>		

Il reste un indu de la PSU 2020 à reverser pour la somme de 4585 euros au 31 décembre 2022.